



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 1^{er} MARS 2023

<p>Date de convocation : 20/02/2023 Nombre de Conseillers en exercice : 27 Nombre de Conseillers Présents : 22 Nombre de pouvoirs : 3 Nombre de Conseillers votants : 25 Date d'affichage : 08/03/2023</p>
--

<p>VOTE : Voix Pour : / Voix contre : / Abstentions : /</p>
--

L'an deux mil vingt-trois le 1^{er} mars à 20 heures 00, les membres du Conseil Municipal de Sées dûment convoqués et sous la présidence de M. Mostefa MAACHI, Maire de SÉES, se sont réunis, au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la Maison des Services et des Associations.

Présents : M. Mostefa MAACHI, Maire, M. Fabrice EGRET, Mme Pamela LAMBERT, M. Christophe ROBIEUX, Mme Marie-Caroline MALEWICZ-LABBE, M. Jacques MAUSSIRE, Mme Martine LEMOINE, Adjoint, Mme Martine MEYER, M. Damien SOREL, Mme Florence LECAMUS, M. Richard PAUPY, Mme Séverine LOUVEAU, Mme Patricia CHARPENTIER, M. Florian MENAGER, Mme Jacqueline BLOND, Mme Jacqueline DUJARRIER, M. Jean-Marc LETELLIER, Mme Hélène DEBACKER, M. Christian RICHARD, M. Raymond FREBET, Mme Véronique BARIA UGUEN, M. Nicolas BUSNOT

Absents Excusés : Mme Martine BIDAULT, Mme Béatrice MIKUSINSKI, M. Jean-Paul SAUVAGET

Ont donné pouvoir : Mme Martine BIDAULT à Mme Paméla LAMBERT, Mme Béatrice MIKUSINSKI à M. Fabrice EGRET, M. Jean-Paul SAUVAGET à M. Christian RICHARD

Absents non Excusés : M. Bruno ROUX, M. Antoine BIGNON

Secrétaire de Séance : M. Jacques MAUSSIRE

<p>OBJET : Commissions communales – Désignation d'un membre titulaire à la commission Jeunesse, sport, associations, communication - réorganisation</p>
--

➡ **Rapporteur M. le Maire**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2121-21 et L.2121-22 ;

Vu le courrier préfectoral en date du 23 janvier 2023 acceptant la démission de M. Guillaume DUDRAGNE de ses fonctions de 5^{ème} adjoint et conseiller municipal ;

Vu la délibération n° 040/2020 du 17/06/2020 fixant à 8 le nombre de commissions communales

Vu la délibération n° 041/2020 du 17/06/2021 fixant le nombre de membres titulaires à 5 (4 membres de la liste majoritaire et 1 membre de la liste minoritaire) et le nombre de membres suppléants à 2 (1 membre de la liste majoritaire et 1 membre de la liste minoritaire)

Considérant qu'il convient de remplacer le conseiller municipal démissionnaire au sein de la commission Jeunesse, sport, associations et communication

Considérant que Les membres sont désignés par vote à bulletin secret (art. L 2121-21 du CGCT). Toutefois, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations (même article).

➡ **Le conseil municipal, à l'unanimité,**

➤ **DECIDE** de ne pas avoir recours au scrutin secret conformément à l'article L 2121-21 du CGCT ;

M. le Maire demande s'il y a des candidats.

Candidat : M. Nicolas BUSNOT

Ont obtenu : **M. Nicolas BUSNOT : 22 voix pour et 3 abstentions** (Mme Hélène Debacker + pouvoir de M. Jean-Paul Sauvaget et M. Christian RICHARD)

M. Nicolas BUSNOT ayant obtenu 22 voix a été désigné membre titulaire de la Commission Jeunesse, Sport, Association, communication.

➤ **DECIDE** de regrouper, la commission Jeunesse, Sport, Associations, Communication avec la Commission Affaires périscolaires, centre de loisirs, jumelages, développement du quartier des Halles ce qui porte à 7 le nombre de commissions communales.

Ainsi fait et délibéré à Sées, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme

Le Secrétaire de séance
Jacques MAUSSIRE

Le Maire
Mostefa MAACHI



Signé électroniquement par
Mostefa MAACHI
Le 7 mars 2023